Le Maire certifie que le présent document
a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE
LE 01 MARS 2022

SOCIÉTE PUBLIQUE LOCALE

SPL

Avenir Réunion

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES 2020 .. 3

L'ACTIONNARIAT 3

LA GOUVERNANCE 4

LES DIRIGEANTS 4

COMMISSAIRES AUX COMPTES 4

LES ORGANES DU CONTROLE ANALOGUE 5

LES MOYENS HUMAINS 5

LES AUTRES MOYENS 8

LE COMPTE DE RESULTAT 9

LE BILAN 13

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE - COVID 16

DEUXIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE L'EXERCICE 17

- L'AMELIORATION DE L'HABITAT 17
- L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS 19

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES 20

- L'AMELIORATION DE L'HABITAT 20
- L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS 20

QUATRIEME PARTIE : Rapport sur le Gouvernement d'entreprise 21

CINQUIEME PARTIE : ANNEXES 24

Immatriculée au registre du tribunal de commerce depuis mai 2012, la Société Publique Locale Avenir Réunion (SPLAR) a pour objet social, au travers des missions et actions suivantes pour le compte exclusif de ses actionnaires, en vue de valoriser leur patrimoine immobilier :

- ✓ Toute opération d'acquisition, de construction, de réhabilitation, d'aménagement, de gestion et d'exploitation de biens immobiliers
- ✓ Toute opération de délégation de Maitrise d'Ouvrage et de conduite d'opérations, notamment dans le domaine de la mise en œuvre du développement de nouvelles constructions qui seront affectées au SDIS de la Réunion et dans le domaine des équipements sociaux et médico-sociaux
- ✓ Toute action d'ingénierie sociale, administrative, technique et financière notamment dans le domaine de la mise en œuvre de la politique d'amélioration de l'habitat
- ✓ Toute opération liée à la valorisation du patrimoine immobilier des actionnaires

L'ACTIONNARIAT

Les actionnaires de la société, 100 % public conformément à la loi, se répartissent le capital de la manière suivante :

SPLAR

(Capital de 1 140 000 € divisé en 11 400 actions de 100 €)

ACTIONNAIRES	Nombre actions	Montant global	%
Département de la Réunion	5 800	580 000 €	50,88%
Commune de Saint Benoit	700	70 000 €	6,14%
Commune de Saint André	700	70 000 €	6,14%
Commune des Avirons	700	70 000 €	6,14%
Commune de Saint Leu	700	70 000 €	6,14%
Région Réunion	700	70 000 €	6,14%
Commune de Saint Pierre	700	70 000 €	6,14%
Commune de St Paul	700	70 000 €	6,14%
Commune du Port	700	70 000 €	6,14%
TOTAL	11 400	1 140 000 €	100,00%

LA GOUVERNANCE

Par délibération en date du 28 mars 2012, le Conseil d'Administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général.

LES DIRIGEANTS

De la même manière, le Conseil d'Administration a désigné :

- ✓ Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Cyrille MELCHIOR, représentant le Département de la Réunion (conseil du 29/03/2018),
- ✓ Le Directeur Général, Monsieur Jérôme BODINO, lors de la séance du 14/05/2019, en remplacement de M. Guillaume NARAYANIN, Directeur sortant.

Limitation de pouvoirs :

Toutefois, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation préalable du Conseil d'Administration pour toutes décisions relatives notamment :

- Aux créations de nouveaux postes
- Aux garanties ou sûretés données par la société,
- Aux financements (hors découverts bancaires) mis en place pour la société,
- Aux baux, crédit-baux immobiliers, concessions,
- Aux transactions immobilières ou sur biens incorporels,
- L'adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à tout groupement ou association pouvant entrainer la responsabilité solidaire ou indéfinie de la société,
- La fondation de société et tout apports à des sociétés constituées ou à constituer, ainsi que toute prise de participation ou cession de participation dans ces sociétés,
- Toutes opérations non visées ci-dessus dès lors qu'elles constituent un engagement supérieur à QUINZE MILLE (15.000) euros hors taxes.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des commissaires aux comptes.

NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	DUREE - MANDAT	ECHEANCE MANDAT
Titulaire : EXA 4 Rue Monseigneur Mondon- 97400 Saint Denis	6 ans	AGO approbation des comptes 2023
Suppléant : AUDITEC 4 Rue Monseigneur Mondon- 97400 Saint Denis	6 ans	AGO approbation des comptes 2023

LES ORGANES DU CONTROLE ANALOGUE

L'attribution sans mise en concurrence de contrats à la Société par ses Actionnaires est conditionnée à l'effectivité de leur contrôle analogue.

Le Conseil d'Administration du 29 mars 2018 a voté en faveur d'un nouveau règlement intérieur qui fusionne le comité technique et financier et le comité de contrôle en un seul organe appelé Comité d'Engagement et de Suivi composé de la direction générale de la société, des représentants d'actionnaires nommés par le Conseil d'Administration et les Directeurs Généraux des Services de chaque collectivité ou groupement d'actionnaires de la société.

Le Comité d'Engagement et de Suivi se réunit pour examiner l'avancement des contrats en cours, et pour émettre un avis sur les projets de contrat avec les différents actionnaires, préalablement à leur présentation en Conseil d'Administration.

LES MOYENS HUMAINS

- **Organisation de la société au 31 décembre 2020**

L'organisation de la SPLAR s'articule désormais, autour des 2 cellules opérationnelles que sont l'Amélioration de l'habitat, et les « Grands projets », appuyées par les fonctions support Direction et cellule administrative et financière.

La répartition des effectifs se présente comme suit :

- La Cellule amélioration de l'habitat (73% des effectifs),
- La Cellule Grands Projets (15% des effectifs),
- Les Cellules Support (12% des effectifs).

- **Les mouvements de personnel et les effectifs à la fin de l'exercice :**

Au cours du 2ème semestre 2020, dans un contexte de post-confinement, un plan de recrutement avait été défini dans le cadre du plan départemental de Relance Economique et social. Ce plan est venu compléter les recrutements qui avaient déjà été budgétés.

Les mouvements de personnel, de l'année 2020 sont rappelés ci-après :

- Au sein de la **Cellule « Amélioration de l'habitat »** :
 - M. Bruno MANGLOU, Instructeur financier, en remplacement de Melle Vanessa POTA
 - M. Pascal GOREE, Technicien-vérificateur, en remplacement de M. JOVANY TALIMBOLA
 - M. Frédéric NATIVEL, Responsable de cellule, en remplacement de M. J-Patrice CLAIN

Les postes nouvellement créés :

- Assistante de cellule Amélioration de l'Habitat : Mme Annie-Claude MOFY
- Instruction financière : Mme Yasmine BUREL et Mme Meïssa LACASTEIGNERATTE,
- Techniciens-vérificateurs : M. Thierry PELOPS, M. Rosély GAMIN, M. Didier MARTIN et Mme Elodie GOURDE

- Au sein de la **Cellule Grands Projets** : Arrivée de Mme Vanessa THOMAS, en tant que Responsable d'Opérations.

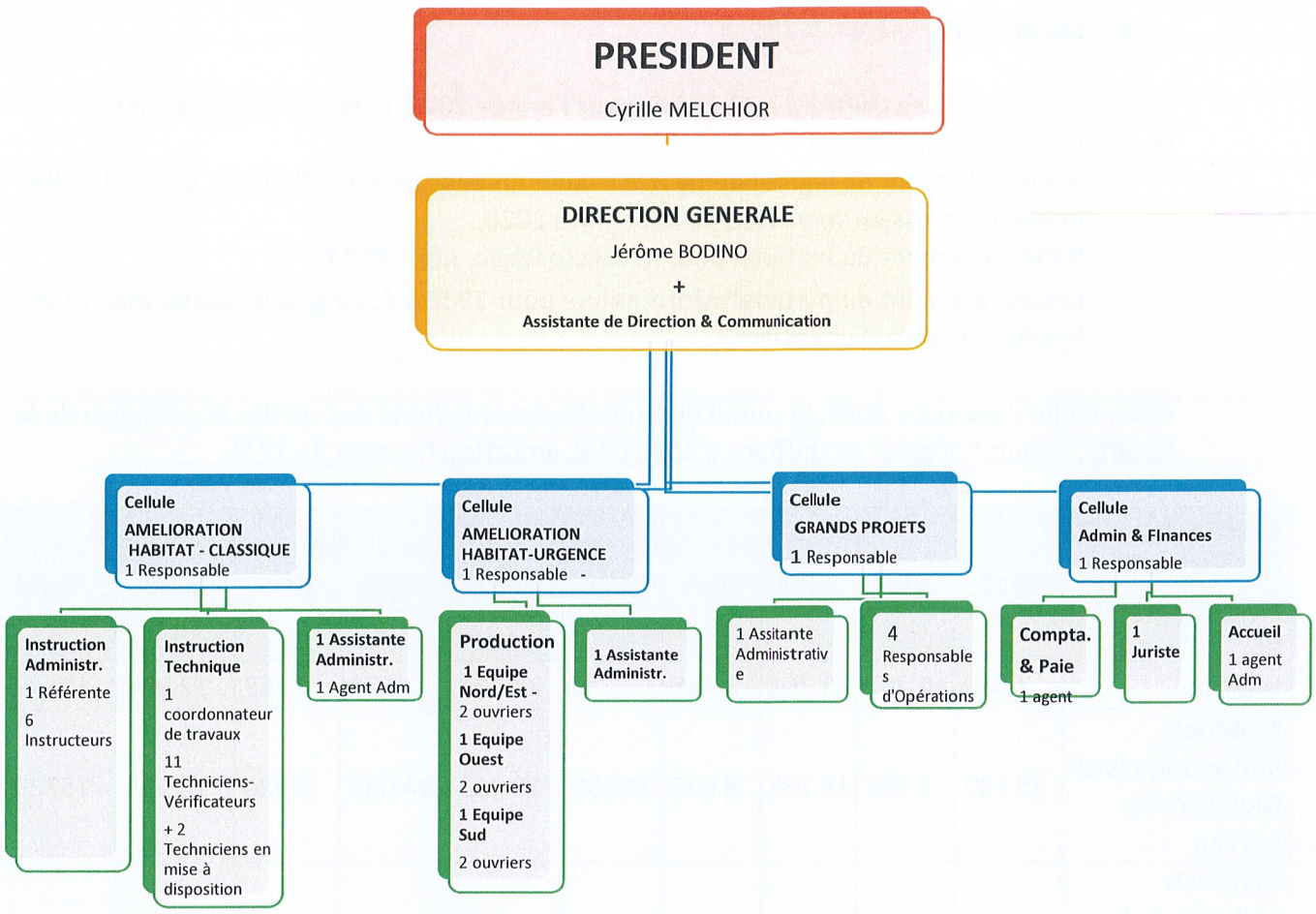
- Au sein de la **Cellule Administrative et Financière** :
 - Arrivée de Mme HEW KIAN CHONG Sylvie, en remplacement de Mme Nelly AMACA.
 - Arrivée de Mme Samantha ABOUKIR en remplacement de Mme Chakera VALY.
 - Mme MOHAMED Onaisa, recrutée au poste de juriste.

Au 31 décembre 2020, la SPLAR compte 42 personnes (incluant 2 mandataires sociaux) représentant 34.85 en équivalent à temps plein.

En synthèse :

CATEGORIE	DIRECTION GENERALE	AMELIO HABITAT	GRANDS PROJETS	SAF	TOTAL
effectif 31/12/2019	3	21	5	4	33
en ETP	*3,00*	*21,00*	*5,00*	*3,96*	32,96
Entrant année 2020	-	*10*	*1*	*3*	*14*
Sortant année 2020	-	*2*	-	*3*	*5*
effectif 31/12/2020	3	29	6	4	42
en ETP	*3,00*	*23,31*	*5,17*	*3,37*	34,85
en %	*9%*	*67%*	*15%*	*10%*	100%
ETP BUDGET 2020 initiale	3,00	24,00	6,00	5,00	38,00
Ecart ETP	-	- *0,69*	- *0,83*	- *1,63*	- *3,15*

Et ci-après, le nouvel organigramme établi 31 décembre 2020 :



L'effectif de la SPLAR, est passé sous le seuil de 50 salariés, depuis le 31 août 2019. La Délégation Unique du Personnel a été remplacée par un CSE (Comité Social Economique), depuis le 1er janvier 2020.

Les entretiens sexennaux ont eu lieu en septembre 2020, conformément à la réglementation, et a permis de recenser les demandes du personnel, en matière de formation. Au cours de l'année 2020, plusieurs actions ont été menées et/ou amorcées :

- Mise en place d'un plan de formation
- Elaboration du Document Unique de Sécurité

LES AUTRES MOYENS

- **Les investissements 2020 :**

Les investissements se chiffrent à 32 263 €, pour l'année 2020, contre 32 943 € en 2019.
Ils concernent principalement :

- Renouvellement de logiciel dédié à la cellule Amélioration de l'habitat, pour 11 988 €, non encore mis en service au 31 décembre 2020,
- Renouvellement du matériel pour la cellule Régie, pour 750 €,
- Renouvellement du matériel informatique pour 18 525 €, en grande partie motivé par la mise en place du télétravail,

Ainsi, en fin d'exercice 2020, le cumul des investissements (nets des sorties et cessions) de la Société, depuis l'origine, se chiffrent à 365 267 €, amortis à hauteur de 77 %.

Investissements Nets des sorties et cessions (en €)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total	%
Logiciel	7 680	44 707	11 704	-3 455	0	27 400	3 171	4 269	12 988	108 464	30%
Matériels informatiques et Mobiliers de bureau	35 132	2 392	18 185	8 618	38 555	18 213	14 033	3 920	18 525	157 573	43%
Matériels techniques / Environnement & Régie travaux	0	0	0	19 278	10 251	15 003	8 127	-39 729	750	13 680	4%
Agencement et Aménagement divers	0	0	6 044	12 133	17 448	14 953	18 213	14 326		83 117	23%
Matériel de transport	0	0	0	2 889	8 131	-3 519	-3 121		-1 946	2 433	1%
TOTAL	**42 812**	**47 099**	**35 933**	**39 462**	**74 385**	**72 050**	**40 423**	**-17 214**	**30 317**	**365 267**	**100%**

- **Le parc véhicules de la Société :**

Le parc auto de la Société compte 23 véhicules au 31 décembre 2020.

Les bénéficiaires des véhicules sont principalement le personnel itinérant (Cellule Amélioration de l'Habitat et Cellule Grands Projets).

LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Sont présentés, ici, **les résultats les plus significatifs,** dans les domaines comptables et financiers. Les comptes annuels de **l'exercice clos le 31 décembre 2020** ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'activité de la société se solde par **un résultat déficitaire de 174 550 €.**

LE COMPTE DE RESULTAT

- **Compte de résultat synthétique**

POSTES	EXERCICE 2020 (MT en €)	EXERCICE 2019 (MT en €)	Evol° en €
Chiffre d'affaires	2 072 504	3 164 001	
Production immobilisée		7 561	
Subvention d'exploitation	11 986	11 578	
Reprise DAP, transfert de charges	4 890	13 272	
Autres produits	3 579	16	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 092 959**	**3 196 428**	**-1 103 469**
Achat et fournitures			
Sous - traitance			
Autres achats externes	656 756	779 716	
Impôts & taxes	43 086	56 070	
Frais de personnel	1 119 826	1 702 254	
Charges sociales	413 521	560 222	
Amortissements & provisions	39 750	46 637	
Autres charges	21 148	39 806	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**2 294 086**	**3 184 705**	**-890 620**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-201 127**	**11 723**	**-212 849**
Produits Financiers			
Charges Financières			
RESULTAT FINANCIER	-	-	**0**
RESULTAT COURANT	**-201 127**	**11 723**	**-212 849**
Produits exceptionnels	27 130	5 906	
Charges exceptionnelles	552	3 423	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**26 577**	**2 483**	**24 094**
Participation des salariés			
Impôt sur les sociétés		11 769	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**-174 550**	**2 436**	**-176 986**

Le résultat 2020 s'établit à – 174 550 €.

- **Analyse détaillée des produits**

PRODUITS (en €)	2019	%	Evol.	2020	%	Evol.
Amélioration de l'habitat classique	1 257 908	39%	-7%	1 185 879	56%	-6%
Amélioration de l'habitat d'urgence	277 818	9%	0%	281 938	13%	1%
Environnement	1 300 000	41%	-33%	-	0%	-100%
Rémunération de mandat	298 703	9%	19%	601 327	28%	101%
Autres produits d'exploitation	62 001	2%	3%	23 815	1%	-62%
Produits financiers	-	0%		-	0%	
Produits exceptionnels	5 906	0%	-44%	27 130	1%	359%
TOTAL PRODUITS	**3 202 335**	**100%**	**-18%**	**2 120 089**	**100%**	**-34%**

- **Répartition du chiffre d'affaires par métier**

La livraison en 2020, de 508 chantiers en Amélioration de l'Habitat (441 en amélioration classique + 67 en amélioration d'urgence), et également l'instruction de 443 subventions déjà notifiées au 31 décembre 2020, et dont les chantiers n'ont pas encore été livrés, a permis de valoriser un chiffre d'affaires de 1 467 817 Euros, sur le secteur de l'Amélioration de l'Habitat et représentent 70% des produits de la SPLAR.

La validation de l'avenant n°1 à la convention 2021/2023 de Prestations Intégrées, le 24 mars 2021, modifie de manière conséquente le mode d'évaluation du chiffre d'affaires généré par l'activité « Amélioration de l'Habitat ».

Cette modification permet désormais de valoriser dans les comptes le travail de l'instruction qui précède l'obtention de la subvention. Le chiffre d'affaires est ainsi acquis partiellement dès la notification de la décision de subvention, et non plus au moment de l'achèvement du chantier.

Il se forme ainsi en 2 temps :
- une première partie de la rémunération acquise par la SPLAR, est valorisée, au moment de la notification de la décision de subvention, (soit 829.49 € HT, par dossier).
- une deuxième partie (le solde), est acquise, au moment de l'achèvement du chantier, sur la base du procès-verbal de réception, selon montant dicté par le barème inclus à la convention (solde = 829.49 € HT, par dossier).

Cet avenant prend effet à compter du 1er janvier 2021. La direction de la SPLAR a toutefois souhaité appliquer ce mode d'évaluation sur les comptes de 2020, car il conduit à une meilleure information financière. L'impact sur le chiffre d'affaires de 2020, est une hausse de 367 464 Euros.

La rémunération de mandat, avec 601 327 €, représente quant à elle, 28% des produits de la société.

- **La répartition du chiffre d'affaires par Donneur d'ordre**

93 % du chiffre d'affaires de la Société provient des contrats passés avec le Département de la Réunion, contre 98% en 2019. Le Département de la Réunion reste donc, notre premier donneur d'ordre, avec une intervention en amélioration de l'habitat, exclusivement pour son compte.

Par ailleurs, la ventilation du chiffre d'affaires, lié aux mandats attribués à la SPLAR, se présente comme suit :

CA - MANDAT par donneur d'ordre – En €	2019	%	Evol.	2020	%	Evol.
Conseil Départemental	225 110	**75%**	**84%**	455 707	**76%**	**102%**
Commune de St André	46 530	**16%**	**0**	88 151	**15%**	**89%**
Commune de Saint Leu	-	**0%**		-	**0%**	
Commune du Port	24 913	**8%**	**- 0**	48 350	**8%**	**94%**
Commune de Saint Pierre	2 150	**1%**		9 120	**2%**	**324%**
Total Général	**298 703**			**601 327**		

- **Analyse détaillée des charges**

L'ensemble des charges représente un montant global de 2 294 639 €, en 2019 : le 1er poste de charges concerne les charges de personnel, qui représentent à 67 % du total des charges, puis le poste « achats et prestations externes » à hauteur de 29 %.

On constate une diminution des charges de 905 K€ par rapport à l'année 2019, liée au transfert de l'activité « environnement », mais une structure de charges quasiment inchangée par rapport à N-1.

POSTES	EXERCICE 2019		EXERCICE 2020	
	(MT en €)	en %	(MT en €)	en %
Autres achats et charges externes	779 716	24%	656 756	29%
Impôts, taxes & versements assimilés	56 070	2%	43 086	2%
Salaires et traitements	1 702 254	71%	1 119 826	67%
Charges sociales	560 222		413 521	
Dotation aux amortissements & provisions	46 637	1%	39 750	2%
Autres charges	39 806	1%	21 148	1%
Charges financières		0%		0%
Charges exceptionnelles	3 423	0%	553	0%
Participation des salariés		0%		0%
Impôt sur les sociétés	11 769	0%		0%
TOTAL CHARGES	**3 199 898**	**100%**	**2 294 639**	**100%**

- **Les charges de personnel : 1 533 347 €**

Les charges de personnel se composent de 1 120 K€ de rémunérations brutes et de 414 K€ de charges sociales patronales représentant un taux moyen de 37% de charges. La variation négative de 730 k€, est expliquée principalement par le transfert du personnel affecté à l'Environnement.

La mise à disposition de techniciens-vérificateurs par convention avec le Département figure dans le poste « Autres achats et charges externes », pour un montant de 75 K€. Pour l'exercice 2021, cela concerne 2 Techniciens-vérificateurs :

- M. Hugo FAYOL, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020
- M. Yanis MARINIER, pour la période du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021.

- **Achats et prestations externes : 656 756 €**

Ce poste regroupe les charges de fonctionnement autres que les charges de personnel :

POSTES	EXERCICE 2019		EXERCICE 2020	
	(MT en €)	En %	(MT en €)	En %
Locations	243 801	31%	169 870	26%
Personnel MAD	33 890	4%	74 592	11%
Achat travaux régie	119 369	15%	122 721	19%
Achats non stockés de matières & fournitures	99 616	13%	54 305	8%
Honoraires	92 379	12%	92 937	14%
Entretiens & réparations	74 330	10%	63 387	10%
Redevances de crédit-bail	-	0%	-	0%
Primes d'assurances	25 042	3%	26 950	4%
Publicité, annonces & insertions, cadeaux	20 349	3%	3 552	1%
Déplacements, missions & réceptions	13 908	2%	4 064	1%
Frais postaux et de télécommunications	20 610	3%	22 049	3%
Services bancaires & assimilés	4 162	1%	5 925	1%
Personnel intérimaire	15 000	2%	-	0%
Cotisations & concours divers	6 815	1%	7 015	1%
Frais de recrutement	-	0%	930	0%
Autres services extérieurs	53	0%	1 561	0%
Achat prestations informatiques	1 986	0%	4 639	1%
Documentations	7 377	1%	2 258	0%
Achats d'études	1 030	0%	-	0%
TOTAL CHARGES	**779 716**	**100%**	**656 756**	**100%**

Les charges externes diminuent de 15.8 %, soit un écart de - 123 k€, par rapport à N-1. Les principaux éléments d'explication sont :

-La part imputable à l'arrêt de l'activité Environnement, qui s'évalue à 134 k€
-Le poste Personnel mis à disposition en hausse de 41 k€, car présence d'1 technicien supplémentaire par rapport à N-1.

- **Dotation aux amortissements : 39 750 €**

On note une baisse des dotations d'amortissement de 7 k€, en corrélation avec le vieillissement des immobilisations.

- **Charges exceptionnelles et autres charges : 553 €**

Ce montant correspond, notamment à des pénalités fiscales.

- **Impôts, taxes et versements assimilés : 43 086 €**

Le poste impôts et taxes comprend 31 K€ de taxes liées aux charges de personnels, et 12 k€ de taxes fiscales dont 6 k€ de CVAE.

- **Impôts sociétés : Néant**

LE BILAN

La présentation ci-après du bilan de la société ventilé par activité permet une analyse pertinente de l'activité intrinsèque, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».

Les autres colonnes permettent par ailleurs d'isoler les différents flux financiers propres à chacune des autres activités de la SPLAR.

Le bilan global représente un total de 11.20 M€ dont 70.85 % relatif à l'activité « mandat » avec une avance de trésorerie nette de 7.77 M € au 31/12/2020 au titre des mandats.

Enfin, la trésorerie propre de la société est de 2,054 M € et représente 72 % des capitaux propres de la société.

ACTIF (en €)	EXERCICE 2019			EXERCICE 2020		
	Fonctionnement	Mandat	Total	Fonctionnement	Mandat	Total
Immobilisation	95 169		95 169	103 272		103 272
Avance sur commande	3 948	69 655	73 603,50	195	166 809	167 003,97
Créances	888 421		888 421	850 921		850 921
Trésorerie	2 581 839	8 016 664	10 598 502	2 054 510	7 771 883	9 826 393
Charges constatées d'avance	8 888		8 888	6 326		6 326
Autres créances			-	250 375		250 375
TOTAL ACTIF	3 578 266	8 086 319	**11 664 585**	3 265 600	7 938 692	**11 204 292**

PASSIF (en €)	EXERCICE 2019			EXERCICE 2020		
	Fonctionnement	Mandat	Total	Fonctionnement	Mandat	Total
Capital	1 140 000		1 140 000	1 140 000		1 140 000
Réserves & report à nouveau	1 885 509		1 885 509	1 887 945		1 887 945
Résultat de l'exercice	2 436		2 436	-174 550		- 174 550
Subvention investissement			-			-
Provisions	22 500		22 500	-		-
Dette financières			-			-
Dettes fournisseurs	305 236	611 691	916 928	129 814	913 404	1 043 218
Mandants/Créd. divers	8 163	7 474 628	7 482 791	4 959	7 025 287	7 030 247
Autres dettes fiscales & sociales	214 422		214 422	264 165		264 165
Produits constatés d'avance			-			-
TOTAL PASSIF	3 578 266	8 086 319	**11 664 585**	3 265 600	7 938 692	**11 204 292**

- **Le financement de l'activité 2020**

Les analyses qui suivront portent exclusivement sur les données issues de la partie « fonctionnement » du bilan. Ces analyses permettent d'apprécier la santé financière de la société et de juger de son potentiel de développement.

ACTIF FONCTIONNEMENT (en €)	2019	2020	PASSIF FONCTIONNEMMENT (en €)	2019	2020
Immobilisations	95 169	103 272	Capital social (MT Versé)	1 140 000	1 140 000
			Réserves & report à nouveau	1 885 509	1 887 945
			Résultat de l'exercice	2 436	-174 550
			Situation nette	**3 027 945**	**2 853 395**
			Subvention d'investissement		
			Fonds propres	**3 027 945**	**2 853 395**
			Provisions pour risques & charges	22 500	0
			Dette à long et moyen terme		
TOTAL Emploi stables	**95 169**	**103 272**	**Total Ressources stables**	**3 050 445**	**2 853 395**
Avance sur commande	3 948	195	**Fonds de roulement (ressources stables - emploi stables)**	**2 955 276**	**2 750 123**
Créances	888 421	850 921	Dettes fournisseurs	305 236	143 081
Autres Créances		250 375	Autres Dettes	222 585	269 124
Charges constatées d'avance	8 888	6 326	Produits constatés d'avance	0	0
Total emploi cycliques	**901 258**	**1 107 818**	**Total ressources cycliques**	**527 821**	**412 205**
TRESORERIE	**2 581 839**	**2 054 510**	**Besoin en fonds de roulement (emploi cycliques-ressources cycliques)**	**373 436**	**695 613**
TOTAL	**3 578 266**	**3 265 600**	**TOTAL**	**3 578 266**	**3 265 600**

- **Les capitaux propres**

Le bilan d'une entreprise s'interprète comme l'inventaire de tout ce qu'elle possède (l'actif) et de tout ce qu'elle doit à des tiers autres que les actionnaires (dettes à long, moyen et court terme). La différence entre ce qu'elle possède et ce qu'elle doit, c'est-à-dire son patrimoine net, constitue ce que le bilan modèle appelle les capitaux propres de l'entreprise.

Les capitaux propres de la SPLAR au 31/12/2020 d'un montant total de 2 853 395 €, sont constitués en premier lieu des apports de ses Actionnaires (40% des capitaux propres). Ils comprennent également les résultats non distribués de la société pour un montant de 1 887 945 €.

- **Le fonds de roulement :**

Le Fonds de Roulement est l'excédent de ressources stables, par rapport aux emplois durables, utilisé pour financer l'exploitation courante des activités d'une entreprise. Autrement dit, le fonds de roulement désigne les fonds disponibles à l'entreprise pour financer son activité productive et ses investissements à plus long terme.

Celui-ci positif de près de 2.75 M€, dégradé par rapport à 2019, en raison du résultat déficitaire de 2020.

- **Le besoin en fonds de roulement :**

Il exprime le besoin de l'entreprise pour le financement de son exploitation.

Celui-ci de 0.69 M€ à fin 2020 au lieu de 0.37M€ constaté en 2019 : une évolution cohérente avec l'absence de bénéfice constatée en 2020.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE - COVID

Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité de l'activité. Le premier effet direct de l'épidémie de COVID, est la période de presque 2 mois d'inactivité entre le 17 mars et le 11 mai 2020, lors de la mise en place de la 1ère mesure de confinement. Le deuxième effet s'est produit à la sortie du confinement avec un tissu d'artisan fragilisé et un retard important des mises en chantiers ressenti tout le reste de l'année.

L'arrêt complet des chantiers durant cette période, et l'instruction des dossiers mise en suspens, ont impacté directement le chiffre d'affaires. Un recul de 33.80 % est constaté sur l'exercice 2020. Le nombre de chantiers réceptionnés accuse une diminution de 37%.

En revanche, l'activité « Mandats » a été préservée. La Cellule Grands Projets a continué de fonctionner pendant la période de confinement. L'effet COVID s'est fait ressentir sur la phase Travaux (1.5 à 2 mois de retard), pour certaines opérations mais très peu sur la phase Etudes.

Le recours à l'activité partielle, pour une partie du personnel, l'obtention de la subvention permettant la prise en charge partielle des frais liés aux mesures de distanciation sociale, sont les seules aides, qui avaient été mises en place par le gouvernement, dont a bénéficié la SPL Avenir Réunion, durant l'année 2020.

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la SPL à poursuivre son exploitation.

- **L'AMELIORATION DE L'HABITAT**

L'amélioration de l'habitat est le métier historique de la SPLAR. Depuis sa création, son intervention sur ce secteur d'activité s'est consolidée, comme le souligne l'évolution des différents indicateurs de production, récapitulée ci-après.

L'année 2019 avait été marquée, par la contrainte « amiante », qui avait entraîné une baisse de la production : l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, contraint aujourd'hui les particuliers à faire réaliser avant travaux, un repérage amiante dans toutes les habitations construites avant juillet 1997.

De septembre 2019 à novembre 2020, 91.4 % des dossiers ont nécessité un repérage amiante avant travaux et 8.1 % des dossiers sont concernés par la présence d'amiante.

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire, qui explique le recul de 37% du nombre de chantiers réalisés et réceptionnés.

LA PRODUCTION AMELIORATION	2019	2020	Evol.
Dossiers enregistrés à la SPLAR (instruits et non instruits)	1 433	855	**-40%**
Dossiers de demande d'aide qui ont été diagnostiqués	909	830	**-9%**
Familles qui ont bénéficié d'une subvention	838	736	**-12%**
Chantiers qui ont été réalisés et réceptionnés	803	508	**-37%**
Dossiers réorientés	75	80	**7%**
Dossiers annulés	334	304	**-9%**

- **La gestion des agréments des entreprises :**

Au cours de l'année 2020, ce sont 140 entreprises qui ont été agréées par la SPLAR au titre de l'amélioration de l'Habitat, soit 6 de moins que l'année précédente, soit - 4%.

REPARTITION DES ENTREPRISES AGREES	2019	2020	Evol.
Entreprises tous corps d'état et corps d'état multiple	137	134	-2%
Entreprises d'électricité	7	4	-43%
Entreprises de maçonnerie	-		
Entreprises de menuiserie	1	2	100%
Entreprises de peinture	1	-	
Entreprises de plomberie	-		
Entreprise de toiture	-		
Entreprise de carrelage	-		
TOTAL	146	140	-4%

- **LA RÉGIE HABITAT : UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ ET ADAPTÉ AUX PERSONNES HOSPITALISÉES**

Opérateur clé de l'aide à l'amélioration de l'habitat sur le Département de la Réunion, la SPLAR a souhaité dès 2016, élargir sa mission auprès des personnes fragilisées avec la mise en place d'une Régie d'intervention, impliquant tout un dispositif technique mais également administratif dédié pour un traitement accéléré, en parallèle du dispositif existant.

Les travaux d'urgence ont consisté prioritairement à la réalisation de travaux d'accessibilité, pour permettre le retour à domicile d'un membre hospitalisé des ménages concernés.

Ainsi ont été réalisées 67 améliorations d'urgence en 2020, contre 66 en 2019.

Le retard pris, en raison du confinement, a pu être absorbé sur les mois qui ont suivi la reprise de l'activité en mai 2020.

- **L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS**

L'année 2020 a été marquée par :

- Le quitus présenté, pour la construction du centre d'incendie et de Secours de la commune des Avirons
- Le lancement des Opérations de Mise en accessibilité des 36 collèges, pour le compte du Département
- La notification des mandats pour :
 - La Construction du centre d'incendie et de secours de Sainte Marie, pour le compte du Département,
 - L'école d'architecture de la Réunion, pour le compte de la ville du Port
- Le démarrage des travaux de restructuration du Foyer de l'Enfance de Terre-Rouge

Compte tenu de cet avancement, les investissements réalisés en 2020 pour le compte des Collectivités mandantes représentent un montant de 4 315 581 € TTC (contre 3 333 088€ TTC en 2019).

La rémunération de la SPLAR sur l'activité Grands Projets a doublé par rapport à 2019, passant ainsi de 298 703 € à 601 327 €, en 2020.

• L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le 31 décembre 2020, la convention de prestations intégrées au titre de l'amélioration de l'Habitat a été reconduite pour une période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Avec des objectifs de production fixés à 1 400 chantiers d'amélioration classique et 80 chantiers en amélioration d'urgence à réaliser, l'activité de la SPL Avenir Réunion s'inscrit complètement dans le Plan Départemental de Relance Economique et Social, validé en juillet 2020 par le Conseil Départemental, et ce, pour les 5 prochaines années.

Le renforcement de notre capacité de production (recrutements, réorganisation, formation du personnel...), l'analyse et la résorption des points de blocage (augmenter le nombre des entreprises agréées, tout en conservant la qualité de notre intervention), constituent les enjeux, qui devraient nous permettre de retrouver l'équilibre financier en 2021.

• L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS

On trouvera dans le volume d'activité, de la cellule Grands Projets, planifié sur l'année 2021 :

- La poursuite des travaux de restructuration du Foyer de l'Enfance de Terre Rouge, et la livraison de la Salle d'Activité et du Groupe Vertical 2.
- Le démarrage des travaux du Centre de Secours Principal de Saint Benoit et du Foyer de l'Enfance de Saint-Leu
- La livraison de la Place Jeanne d'Arc
- L'achèvement des travaux de la Médiathèque Benoite Boulard, dans la ville du Port
- La notification des marchés de maitrise d'œuvre pour la mise en accessibilité des collèges, pour le compte du Département
- La poursuite des consultations pour les 5 nouveaux centres de secours
- La notification d'une nouvelle convention de mandat pour le compte de la Commune de Saint André (démolition de la salle des fêtes et du Leader Price de la Grande Place Centrale, et construction d'un parking silo)

L'année 2021 aura pour objectif principal de conforter le niveau d'affaires atteint en 2020.

(Articles L.225-37-2 à L.225-37-5 du Code de commerce)

1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

ADMINISTRATEURS	MANDATS
Monsieur Cyrille MELCHIOR Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)	Membre titulaire de la Société d'Economie de production audiovisuelle Membre titulaire à la SEMATRA Membre titulaire à l'IRSEPOI Membre titulaire de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions Membre titulaire à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale Membre titulaire des collèges Antoine Soubou, Jules Solesse et l'Etang Conseiller communautaire au TCO Conseiller municipal à la Mairie de Saint Paul
Madame Jacqueline SILOTIA Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)	Conseillère Départementale Adjointe - Mairie de St Leu Déléguée TCO
Madame Inelda BAUSSILLON Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)	Adjointe au Maire - Ville de Saint Joseph Conseillère communautaire Casud Conseillère Départementale de la Réunion Administratrice SEMAC Administratrice Mission Locale Sud Membre du SMEP SCOT Suppléante au Syndicat Mixte de Pierrefonds Membre aux conseils d'administration des collèges et lycées : -Collège la Marine -Collège Joseph Hubert -Lycée professionnel agricole -Lycée de Vincendo
Monsieur Enaud RIVIERE Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)	Non communiqué
Monsieur Serge HOARAU Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)	Non communiqué
Monsieur Jean-Jacques MOREL Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)	Conseiller Départemental
Monsieur Teddy PAYET Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)	Non communiqué
Monsieur Philippe POTIN Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)	Non communiqué

ADMINISTRATEURS	MANDATS
Monsieur Bachil VALY Représentant la Région Réunion (à partir du 27 février 2018)	Maire de la commune de l'Entre-Deux Vice-Président de la Casud Conseiller Régional Président du SMPRR Administrateur Sogedis Administrateur Sudec
Monsieur Dominique ABAR Représentant la Commune de Saint Leu (à partir du 27 août 2020)	Non communiqué
Madame Alicia HAYANO Représentant la Commune de Saint Benoit (à partir du 30 juillet 2020)	Non communiqué
Monsieur Stéphane VARCOURT Représentant la Commune des Avirons (à partir du 20 juillet 2020)	Néant
Monsieur Joé BEDIER Représentant la Commune de Saint André (à partir du 20 juillet 2020)	Maire de la commune de Saint-André Président du CCAS 2ème vice-président de la CIREST Membre du Conseil d'Administration (SEM ESTIVAL) Président (Caisse des Ecoles)
Monsieur Bernard ROBERT Représentant la Commune du Port (à partir du 7 juillet 2020)	Président de la SELAS Pharmacie du Sacré Cœur Actionnaire unique de l'EURL PARAWORLD
Madame Pascaline CHEREAU-NEMAZINE Représentant la Commune de Saint-Paul (à partir du 30 juillet 2020)	Ajointe au Maire - Commune de Saint-Paul Conseillère communautaire au TCO Administratrice SEDRE Présidente SPL TI BABA Représentante commune de St Paul - EPFR Représentante commune de St Paul - Centre de Gestion
Madame Patricia TAYLLAMIN Représentant la Commune de Saint Pierre (à partir du 19 juin 2020)	Conseillère municipale Conseillère communautaire Vice-Présidente de la SEMITTEL Administratrice SPL OPUS Administratrice à la SEMMRE

2. Conventions de mise à disposition de personnel

Convention entre la SPLAR et le Conseil Départemental, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société :

Mise à disposition de personnel :

- M. Hugo FAYOL, sur une période de 01/01/2020 au 31/12/2020
 - Convention, conclue le 27 mars 2019, reconduite le 20 novembre 2019, autorisée par le Conseil d'Administration du 14 août 2020.
 - Montant sur l'exercice 2020 = 48 498.72 Euros

- Yanis MARINIER, sur une période de 01//10/2020 au 31/03/2021, autorisée par le Conseil d'Administration du 14 août 2020, régularisée par le Conseil d'Administration du 23 mars 2021
 - Montant sur l'exercice 2020 = 17 865.02 Euros

3. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Néant.

4. La gouvernance

Par délibération en date du 28 mars 2012, le Conseil d'Administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général.

TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES
(Article R. 225-102 du Code de Commerce)

	2016	2017	2018	2019	2020
Durée de l'exercice (en mois)	12	12	12	12	12

Montant en €

Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000
Nombre d'actions	11 400	11 400	11 400	11 400	11 400
Opérations & Résultat					
Chiffre d'affaires HT	3 508 939	3 929 987	3 830 606	3 164 001	2 072 504
Résultat avant impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	484 088	486 464	279 489	60 842	-157 300
Impôts sur les bénéfices	68 980	94 597	-	-	-
Participation des salariés	32 180	19 992	-	-	-
Résultat après impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	329 836	294 780	196 001	2 436	-174 550
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	36	34	25	5	-14
Résultat après impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	29	26	17	0	-15
Dividende distribué	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés	53	57	70	60	31
Montant de la masse salariale	1 742 162	1 926 403	1 991 450	1 702 254	1 119 826
Montant des sommes versées en avantages sociaux	486 720	523 030	555 961	560 223	413 521
Chiffres clés de la production					
Nombre de réception de chantiers d'amélioration classique	679	890	808	737	441
Nombre de réception de chantiers d'amélioration d'urgence	27	63	66	66	67
Nombre d'opérations (lié aux mandats)	13	32	35	46	48
Investissements réalisés TTC en mandat	5 056 504	9 158 586	2 492 940	3 333 088	4 315 581

TABLEAU du solde des créances CLIENT au 31/12/2020 par date d'échéance (Article L441-6-1 du Code de Commerce)

Montant total TTC en €	< 30 jours		De 30 à 60 jours		> 60 jours		Total TTC	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Créances à échoir*	303 653	126 866	19 941	156 689	22 428	147 645	**346 021**	**431 200**
Créances échues**		182 353					-	**182 353**
Montant total TTC	**303 653**	**309 219**	**262 059**	**156 689**	**204**	**147 645**	**346 021**	**613 552**

* Créances dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

* *Créances dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

TABLEAU du solde des dettes FOURNISSEURS au 31/12/2020 par date d'échéance (Article L441-6-1 du Code de Commerce)

Montant total TTC en €	< 30 jours		De 30 à 60 jours		> 60 jours		Total TTC	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Dettes à échoir*	540 091	552 363	48 496	36 105	365 228	4 388	**953 815**	**592 856**
Dettes échues**		66 617					-	**66 617**
Montant total TTC	**540 091**	**618 980**	**48 496**	**36 105**	**365 228**	**4 388**	**953 815**	**659 473**

* Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

* *Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture